Journal de La Haye.

LA HAYE, *le 9 avril.*

Utrecht-Courant publie aujourd'hui un avis, en date ... du chambellan maître des cérémonies, réglant les ...es que S. M. le roi donnera à Amsterdam. S. M. ... audience, mardi 12, à 10 heures et demie du ... aux autorités et aux collèges administratifs, et, ..., à 10 heures, aux particuliers. Jeudi à deux heu... dames seront admises à présenter leurs hommages ... Majestés le roi et la reine; elles devront être en ... de cour.

... voyons dans l'*Utrechtsche Courant* qu'il a plu à S. M. le ...ésident que la Monnaie de l'état à Utrecht sera agrandie ... bâtimens et augmentée dans son matériel, afin de ...ouvrir, sur une plus grande échelle à la refonte de nos ...nes monnaies d'argent. Grâce à la sollicitude du bourg..., la ville a acheté du gouvernement un vaste terrain atte... à la Monnaie et le conseil de ville a voté des fonds pour ... moitié du prix de cette acquisition. La nouvelle de ...sure a été accueillie à Utrecht avec la plus grande allé...

... village de Ruinen, dans la province de Drenthe, à six ... d'Assen a été frappé, le 4 de ce mois, d'un grand désastre. ...di, il y a éclaté un incendie qui s'est propagé si rapide... ..., en moins de deux heures, vingt-deux maisons ont ...été en cendres avec la majeure partie de ce qu'elles ...aient. Personne, heureusement, n'a perdu la vie dans ce ..., dont tous les détails, néanmoins, ne sont pas encore ...nus.

... collecte, faite hier à Amsterdam pour les écoles muni... ...de charité, a produit la somme de 6,959 fl. 46 cents.

...lit dans le *Temps*:

... dit qu'il est arrivé aux Tuileries de mauvaises nouvelles ...Pétersbourg. Depuis deux ou trois jours, on y est triste et ... On paraît y croire que le projet de mariage du duc de ... avec la grande duchesse Olga est prêt à se décider. »

... annonce de Stuttgardt, le 31 mars: Hier est mort ici à ... ans, le baron de Wirsing, conseiller intime de légation, ministre résident de Saxe près de cette cour, chevalier de ... Mérite-Civil de Saxe.

...rient de sortir de la presse lithographique de la chan... fédérale un travail statistique sur les couvens de la ... Il résulte de son contenu, que les cantons de Bâle, ville ...ague, de Schaffhouse, d'Appenzell-extérieur, de Vaud ...nève, sont les seuls états de la Suisse qui n'aient pas de ... Neufchâtel a un hospice de capucins au Landeron; le ... compte neuf couvens, dont plusieurs ont été constitués ... 1815, entr'autres ceux des jésuites. Le Tessin n'en a pas ... 28, la Turgovie 11; l'Argovie en avait un pareil nom... ...la suppression prononcée par le Grand-Conseil. Berne ... deux couvens de femmes à Porentruy, mais leur instal... est aussi postérieure au pacte actuel. Zurich n'a dans son ...re que le couvent de Rheinau.

— Le célèbre pianiste Liszt, est arrivé, le 25 mars, à St.-Pétersbourg.

— On écrit de Konigsberg, le 20 mars:

« Le bruit se répand ici que notre ville va être convertie en forteresse complète et que les travaux commenceront dès cet été. »

— On mande des bords du Rhin, le 1er avril: « On dit que tous les censeurs des journaux prussiens ont reçu ordre de ne plus laisser insérer aucun article sur les événemens de Bade, déjà connus. »

On écrit de Berlin, le 28 mars:

« Vers la fin du mois dernier, deux des plus jolies et des plus habiles de nos jeunes actrices, Mlles Anne et Claire Crélinger, ont signé, l'une un engagement pour Vienne, l'autre un engagement pour Dresde. La nouvelle de leur prochain départ ayant fait une impression extrêmement pénible non seulement sur le public en général, mais aussi sur la famille royale, Mme Crélinger, leur mère, qui depuis vingt ans, est regardée, à juste titre, comme la première tragédienne d'Allemagne, s'est empressée d'adresser au roi une lettre où elle lui a exposé les motifs qui l'avaient portée à autoriser ses filles à quitter Berlin. Voici la réponse autographe que S. M. vient de faire à cette illustre actrice, et qui prouve combien notre souverain sait apprécier et honorer le mérite des artistes dramatiques:

« Madame,

» J'ai apris, par votre lettre du 12 mars, les causes qui vous » ont déterminée, comme mère et comme professeur de vos deux » filles, à leur permettre de quitter le théâtre de la cour de Ber» lin, et de contracter un engagement avec d'autres théâtres. Je » n'entrerai pas dans les détails de ces causes; je dois les regar» der comme justes; car autrement vous n'auriez certes pas con» senti à un sacrifice aussi douloureux que celui de vous séparer » de vos filles. Je me bornerai donc à vous dire que je suis bien » fâché de ne les voir plus paraître sur la scène, où elles me fai» saient toujours le plus grand plaisir, et où j'avais la satisfaction » de reconnaître dans leur jeu la sage et savante direction de la » grande artiste qu'elles ont pour mère.

» Loin de vouloir retirer mes bonnes grâces à vos filles, je vous » donne, au contraire l'assurance que, après l'expiration de leurs » engagemens actuels, je serai toujours charmé de les voir ren» trer à mon théâtre de la cour.

» Je suis votre affectionné

» FRÉDÉRIC GUILLAUME.

» Berlin, le 24 mars 1842. »

GUÉRISON DU CRÉTINISME. — Le *crétinisme*, cette triste infirmité, qui atteint un trop grand nombre d'habitans de certaines vallées des Alpes, paraît pouvoir être bientôt éloigné de la Suisse. A Aigle, il existait en 1828 une trentaine de crétins; aujourd'hui il y en a un seul en bas-âge, et le petit nombre des survivans a atteint la vieillesse. Cependant chaque année il naît encore dans cette ville des enfans dont la conformation de la tête et des membres et le peu de développement de l'intelligence dénotent le crétinisme. Mais on fait disparaître tous ces caractères en transportant et élevant dans les montagnes les enfans qui offrent cette triste disposition. L'air pur des Alpes exerce une action spécifique et curative sur cette infirmité.

Ces heureux résultats ont attiré l'attention des médecins et le docteur Guggenbühl a fondé sur le mont Abendberg, près d'Interlacken, un établissement pour le traitement des crétins. Cet établissement est nouveau, mais il a déjà reçu douze enfans crétins; les plus jeunes de ces pauvres petits êtres se développent déjà un peu, leur intelligence est à peu de chose près semblable à celle des enfans de leur âge. Quant aux crétins plus âgés, leur triste situation s'améliore aussi. Le docteur Guggenbühl dirige l'établissement et donne les soins médicaux, deux instituteurs donnent un enseignement élémentaire, et des sœurs de charité se sont chargées des soins maternels, si précieux pour ces malheureuses créatures. (*Union Suisse.*)

EXPÉDITION DE L'*ERÈBE* ET DE LA *TERREUR*.

Nouvelle découverte du capitaine Ross.

Le *Times* a publié des extraits d'une dépêche du capitaine James Ross, commandant de l'*Erèbe*, datée de la Terre de Van-Diemen (*Hobart-Town*, 7 avril 1841), et adressée au secrétaire de l'amirauté. Comme nos lecteurs le verront par l'analyse suivante, l'illustre navigateur anglais poursuit avec succès le cours de ses brillantes découvertes.

Le 12 décembre 1840, l'*Erèbe* et la *Terreur* quittèrent les îles Auckland et firent voile au sud. Dix-neuf jours, c'est à-dire le 1er janvier 1841, les deux bâtimens pénétraient dans le cercle antarctique. L'intention du commandant de l'expédition était de se diriger par le sud-ouest vers le pôle, plutôt que de l'approcher directement du côté du sud. La banquise, reconnue déjà par les Américains et les Français, ne lui sembla pas aussi formidable que la lui présentaient les relations de ses prédécesseurs.

Cependant, des circonstances défavorables l'empêchèrent, pendant plusieurs jours, de tenter le passage. Le 5, il franchit la banquise fort heureusement, et parvenu au-delà à une distance de quelques milles, il continua à se diriger au sud sans éprouver de trop grandes difficultés. D'épais brouillards, des vents contraires, une mer très-houleuse et des ouragans de neige retardèrent encore sa marche jusqu'au 8; mais le matin du 9, après avoir parcouru un espace de 200 milles au travers de cette banquise, l'*Erèbe* et *la Terreur* se trouvèrent enfin dans une mer parfaitement libre, et firent voile au sud-ouest vers le pôle magnétique.

Le 11, dans la matinée, par 70° 41' latitude S. et 172° 88' longitude E., on aperçut la terre à une distance d'environ 100 milles, dans la direction que suivaient les deux bâtimens, entr'eux et le pôle. Une telle découverte inspira d'abord au capitaine Ross quelques regrets, car elle devait l'empêcher de remplir l'une des parties les plus importantes de sa mission. Il continua cependant à courir sur cette terre, dont il fit une description pompeuse. « C'étaient, dit-il, d'immenses montagnes à pic, de 9,000 à 12,000 pieds d'élévation, entièrement couvertes de neiges éternelles; de superbes glaciers descendaient de leurs sommets jusque dans la mer, à une distance de plusieurs milles. A mesure que nous en approchions, nous découvrions quelques fragmens de roc nu. Nous nous dirigeâmes alors vers une petite

---

FEUILLETON.

L'ENFANCE DE LOUIS XIV.

...on veut parler de quelqu'un à qui tout réussit et qui n'a rien à ..., est dans l'usage de dire: « Heureux comme un roi »; aussi ...me bien sûr que plusieurs de ceux qui nous lisent sont bien ...ès pas occuper ce rang, s'imaginant que quand on est roi, rien ...manque; qu'il n'y a qu'à parler pour voir tous ses souhaits ac... qu'enfin rien n'est plus agréable que d'être roi.

... pour montrer à ces petits ambitieux combien ils se trompent, ... leur donner quelques détails sur la manière dont fut élevé ... celui dont ils peuvent voir à Paris la statue sur la place des ... et qui fut certainement l'un des monarques les plus grands et ...plus vains qui aient jamais existé.

... lu ces détails, ils pourront nous dire s'ils voudraient ... sort dont ils jouissent chez leurs parens contre celui de ... dans son enfance. Nous avons tiré presque tout notre récit des ... de La Porte, *son premier valet de chambre*, afin qu'on voie ...ment ce que nous dirons, si extraordinaire qu'il soit, est la pure ...té que nous n'exagérons rien des déplaisirs auxquels un enfant-roi ...posé.

... faut remarquer qu'au lieu de songer à faire de Louis XIV ... ...ns que leur bonne éducation et les connaissances dont ils ... pour leur esprit rendent aimables et intéressans pour tous ... approchent, on s'étudia à faire de lui un de ces ignorans qui ...pour de leurs parens et se trouvent à tout moment, par igno... ... à mille avanies.

... était roi à cinq ans, ayant perdu son père à cet âge. En at... ...il fut capable de régner, sa mère avait été déclarée régente du ... en réalité, tout était gouverné par le cardinal Mazarin, pre... ... dans lequel Anne d'Autriche, la reine régente, avait une ...fiance. Or, voilà le raisonnement que ce ministre ambitieux ... je m'arrange de manière que le roi soit un sot, il ne pourra ..., et quand même il aura atteint l'âge de régner, comme ...ble de rien, je continuerai à faire toutes les affaires et à être ... son nom, comme je le suis sous celui de sa mère. En con... ...bel arrangement, il donna à Louis XIV un gouverneur si ... la grande mission d'élever un roi qu'il laissait souvent ...per le valet de chambre. Voilà en effet ce que nous lisons ... de La Porte:

... fois qu'étant seul avec M. Villeroy et voyant le roi ..., après avoir bien attendu que le gouverneur fît sa ... qu'il ne disait mot, je disais tout ce que je pouvais à cet ... faire penser à ce qu'il était, et à ce qu'il devait fai... que j'avais bien prôné, le gouverneur disait: — La Porte ... vous dit vrai, sire, La Porte vous dit vrai. — C'étaient là toutes ses in... tructions et jamais de lui-même, ni en général, ni en particulier, il ne lui disait rien qui put lui déplaire, ayant une telle complaisance que le roi lui-même quelquefois s'en apercevait et s'en moquait, particulièrement lorsque Sa Majesté l'appelait et lui disait: — M. le maréchal! — il répondait: — Oui, sire, — avant de savoir ce qu'on lui voulait, tant il avait peur de lui refuser quelque chose. »

Si la plupart de nos jeunes lecteurs comprennent le malheur d'être ainsi élevé par une personne ridicule et inhabile, et qui ne sait vous reprendre sur rien, nous supposons bien aussi qu'il en est quelques-uns qui s'arrangeraient assez d'être gâtés de la même façon, et qui trouveront que sur ce chapitre Louis XIV n'était pas très à plaindre. Mais voyons un peu, toujours d'après La Porte, ce qui arriva une fois de cette complaisance du gouverneur à tout passer à son élève.

« Un soir, à Fontainebleau, le roi, après s'être déshabillé pour se coucher, se mit à faire cent sauts et cent culbutes sur son lit avant de se mettre dedans; mais enfin il en fit une si grande qu'il alla de l'autre côté du lit, à la renverse se donner de la tête contre l'estrade (1), dont le coup retentit si fort que je ne savais qu'en croire. Je courus aussitôt au roi, et l'ayant repose sur le lit, il se trouva que ce n'était rien qu'une légère blessure, le tapis qui était sur les marches ayant paré le coup, en sorte que Sa Majesté eut moins de mal de sa blessure que le maréchal de sa peur, dont il fut tellement saisi qu'il demeura un quart d'heure sans pouvoir remuer de sa place. Il se serait fort aisément exempté de cette peine, s'il eût empêché les culbutes comme il le devait. »

On voit par-là qu'à n'être pas contredit dans ses fantaisies, tout n'est pas bénéfice; mais, du reste, sur d'autres articles, le pauvre enfant royal, on va bien le reconnaître, était loin d'être gâté.

Un roi, à l'ordinaire, c'est une personne jouissant de toutes les commodités de la vie, ayant de splendides habits, de beaux équipages, de l'argent en poche, possédant, en un mot, à profusion, tout ce que possèdent les riches et tout ce dont les pauvres sont privés. Ecoutons encore ce que dit La Porte, qui va nous dire la manière dont son jeune maître était pourvu de tout cela.

« La coutume est que l'on donne au roi, tous les ans, douze paires de draps et deux robes de chambre, une d'été et l'autre d'hiver. Néanmoins je lui ai vu servir (à Louis XIV) six paires de draps trois ans entiers, et une robe de chambre de velours vert, doublée de petit gris, servir hiver et été pendant le même temps, en sorte que la dernière année elle ne lui venait qu'à la moitié des jambes; et, pour les draps, ils étaient si usés que je l'ai trouvé plusieurs fois les jambes passées au travers et à cru sur le matelas; et toutes les autres choses allaient de la même sorte. »

Maintenant, que ceux de nos lecteurs qui, étant un peu glorieux, se plaignent qu'on leur fait porter un pantalon devenu court ou un habit qui ne soit pas à la dernière mode, veuillent bien s'imaginer ce que devait être une robe de velours au bout de trois ans qu'on l'avait portée tous les jours; et comme le roi devait être bien galamment habillé lorsque ayant grandi, de toute la taille qu'un enfant prend en trois ans, sa robe de chambre, au lieu d'être longue et flottante, ne lui allait guères qu'aux genoux, et comme il devait être agréable au mois de juillet, par les grandes chaleurs, de porter une robe de fourrures, et enfin de s'accrocher les pieds dans des draps troués et qui laissaient sentir la toile à matelas?

A présent voyons les équipages!

« Un jour le roi, voulant s'aller baigner à Conflans, continue La Porte, je donnai les ordres accoutumés pour cela. On fit venir un carrosse pour nous conduire, et comme j'y voulus monter, je m'aperçus que tout le cuir des portières était emporté, et tout le carrosse tellement usé qu'il eut bien de la peine à faire ce voyage. Je montai chez le roi, qui étudiait dans son cabinet, et je lui dis l'état de ses carrosses, et que l'on se moquerait de nous si on nous y voyait aller. Il le voulut voir et en rougit de colère. Le soir, il s'en plaignit à la reine à son coucher (le cardinal Mazarin), et à M. de Maison, alors surintendant des finances, en sorte qu'il y eut cinq carrosses neufs de faits.

Comme on le voit, grâce à l'avarice du cardinal Mazarin, qui, tout en ayant pour lui même un hôtel magnifique où il entassait des trésors, ne voulait pas que l'on fît pour le roi aucune dépense, les équipages de la cour, pendant l'enfance de Louis XIV, auraient pu rivaliser avec les plus vilains fiacres que nous voyons sur les places aujourd'hui. Maintenant considérons l'état de la bourse de ce roi déjà si bien vêtu et si bien *voituré*.

Un jour, le surintendant des finances lui avait envoyé 100 louis d'or (une jolie somme, il faut en convenir), tant pour ses menus plaisirs que pour les distribuer en aumônes. Le roi voulut les remettre à La Porte pour qu'il les lui gardât, mais La Porte ayant répondu que cet argent était bien dans les mains du roi, celui-ci les mit dans sa poche, et fut ensuite passer la soirée chez le cardinal Mazarin.

Pendant ce temps, il se trouva qu'un valet de garderobe, auquel il était dû depuis long-temps des avances pour des gants qu'il avait achetés à l'usage du roi, apprenant que son jeune maître était en espèces, pria La Porte de le faire payer.

La Porte ayant parlé au roi de cette demande à son coucher, le maréchard de tout-à-l'heure repond qu'il *n'a plus d'argent*.

« Je lui demandai, continuent les *Mémoires*, s'il avait perdu au jeu chez M. le cardinal? Il me répondit que non; et moi, je le priai de me savoir ce qu'il avait fait de son argent, et même j'avais envie de le lire. Enfin, je devinai et lui dis: N'est-ce point M. le cardinal qui vous a pris votre argent?—Il me dit oui! mais avec un chagrin si grand, qu'il était aisé de voir qu'il ne lui avait pas fait plaisir de lui prendre son argent, ni que je lui eusse demandé ce qu'il en avait fait. »

N'allez pas croire, au moins, que si le roi regrettait si fort ses cent louis, ce fut qu'il eût le désir d'être avare; au contraire: car depuis, quand il fut le maître, il ne peut être trop la dépense; mais au moment où il fut privé de son argent, la cour était à l'armée, et le lendemain, ainsi que le raconte La Porte:

« Le roi voyait quantité de soldats malades et estropiés qui couraient après lui, lui demandant de quoi soulager leur misère, sans qu'il eût un seul douzain à leur donner; de quoi tout le monde s'étonnait fort. »

(1) Les lits des grands seigneurs, en ce temps-là, étaient élevés de plusieurs marches qu'on appelait l'estrade.

baie, dans l'intention de débarquer; mais les blocs de glace étaient si nombreux, et les vagues si fortes, que nous dûmes renoncer à notre projet de gouverner au sud-ouest pour y chercher un lieu de débarquement moins périlleux.

»Le matin du 12 janvier, je descendis enfin sur le rivage d'une île, accompagné du commandant Grozier et des officiers de deux navires, et nous prîmes possession de terre au nom de sa très-gracieuse Majesté la reine Victoire.

»L'île sur laquelle nous venions de débarquer se compose entièrement de roches volcaniques dont j'ai recueilli de nombreux échantillons. Elle est située par 71° 55 m. lat. S. et 171° 7 m. long. E.

»Observant que la côte orientale du continuent se dirigeait au sud et la côte occidentale au nord, j'espérais d'abord qu'en pénétrant au sud aussi loin que cela serait possible, je dépasserais le pôle magnétique, qui, selon nos observations, doit se trouver dans le 76e degré, et qu'ensuite, en gouvernant à l'ouest, je compléterais sa circumnavigation. Nous suivîmes donc cette terre magnifique, et le 22 janvier, nous atteignîmes, par 74° 15 m. S., la plus haute latitude méridionale à laquelle soient jamais parvenus les navigateurs précédens, c'est-à-dire un seul d'entr'eux, notre compatriote, le capitaine James Weddell.

»Malgré les vents du sud, d'épais brouillards et la neige qui ne cessait de tomber, nous relevâmes cette côte au sud, et le 27 nous débarquâmes sur une autre île située par 76° 8' longitude est, et entièrement composée, comme la première, de roches volcaniques.

»Le lendemain matin, au point du jour, nous aperçûmes une immense montagne qui s'élevait de 12,400 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qui vomissait d'énormes tourbillons de flammes et de fumée. Ce volcan reçut le nom de mont Erèbe. Il est situé par 77° 32, latitude sud, et 167°, longitude est. A l'est, il domine un cratère éteint, mais plus bas, que nous appelâmes le mont Terreur. Le continent conservait sa direction méridionale, et nous ne cessâmes point de la suivre, jusqu'au point où, dans l'après-midi du même jour, nous fûmes tout-à-coup arrêtés par une barrière de glace, partant d'un cap de la côte, se dirigeait à l'est-sud-est.

»Cette barrière extraordinaire d'une hauteur de 150 pieds, dépassait les mâts les plus élevés de nos navires et nous cachait entièrement la vue de tous les objets situés derrière elle, à part les sommets neigeux d'une chaîne de montagnes courant au sud-sud-est par 79° latitude sud.»

Le capitaine Ross suivit cette barrière à l'est jusqu'au 9 février, et il reconnut qu'elle s'étendait sur un espace de plus de 300 milles. Une banquise impénétrable l'arrêta, et ce fut avec beaucoup de peine qu'il se fraya un passage au travers de l'étroit canal qui lui avait permis de pénétrer si loin. — Sans une forte brise, il était pris dans les glaces. N'oublions pas de le remarquer, à 1 1/2 mille de ce mur de glace, la sonde donnait 318 brasses, le thermomètre marquait alors 20° au-dessous de séro.

L'expédition se dirigea ensuite sur l'ouest, et au 15 février, elle se trouvait par 76° sud; mais on ne put approcher du pôle à une distance moindre de 160 milles. Toutefois, les nombreuses observations recueillies par les équipages des deux bâtimens, sur tant de points différens, permettront au capitaine Ross de déterminer à son retour la véritable position du pôle magnétique avec presqu'autant d'exactitude que s'il eût pu l'atteindre.

De nouvelles tentatives de débarquement demeurèrent également infructueuses. Le capitaine Ross dut donc se borner à relever, du 70e au 79e degré de latitude, le continent qu'il venait de découvrir et auquel il donna le nom de la Reine d'Angleterre (Victoire). Le 25 février, il reconnut que cette terre se terminait brusquement par 70° 40 m. lat. S. et 165° long. E. — Pendant la fin du mois de février et toute la durée du mois de mars, il navigua dans ces parages, afin d'y achever et d'y compléter ses observations. — Ce ne fut que le 4 avril qu'il mit à la voile pour la Terre de Van-Diemen et le port d'*Hobart-Town*.

Le capitaine Ross termine sa relation en annonçant au secrétaire de l'amirauté que durant tout le voyage, c'est-à-dire pendant près de quatre mois, les médecins des deux équipages n'ont constaté aucun cas de maladie.

Or, nous le demandons, n'est-ce pas être bien à plaindre que d'être roi et de n'avoir pas une petite pièce de monnaie à donner à des pauvres? Assurément, beaucoup de ceux qui nous lisent sont plus heureux que Louis XIV, car, s'ils rencontrent dans la rue une femme avec des enfans qui ont faim, ou même un petit Savoyard qui leur demande l'aumône, leur papa ou leur maman ne font pas comme le cardinal Mazarin, et ne leur refusent pas un sou pour donner à ces malheureux qui leur tendent la main; on voit donc bien qu'on n'a pas toujours raison de dire: *Heureux comme un roi*, et que souvent le bonheur se trouve plutôt dans une condition commune.

Du reste, la souffrance qu'éprouva Louis XIV, dans la triste occasion que nous venons de rapporter, a peut-être contribué à lui donner la pensée du plus beau monument et de l'ensemble le plus magnifique qui se soient faits sous son règne. Se rappelant qu'un jour de sa vie il n'avait pas eu une pièce de 12 deniers à donner aux pauvres soldats estropiés; devenu le maître, il dépensa noblement plusieurs millions à leur bâtir les Invalides. Ce fut là une grande idée, une idée vraiment royale, une idée comme les avait souvent Louis XIV, car, il faut le constater en finissant, malgré tous les soins que le cardinal Mazarin avait pris pour l'empêcher de se développer, il fit son éducation presque tout seul, et quoique sa vie n'ait pas été exempte de grandes fautes, il a accompli de si grandes choses que, comme on dit, en parlant de Napoléon: le grand empereur, en parlant de Louis XIV on dit: le grand roi.

Il nous tombe sous la main, dit un journal français, un petit volume dont l'auteur, resté anonyme, s'est proposé de réunir de tout un peu. Le chapitre consacré à quelques Crésus anciens et modernes, nous a paru offrir de l'intérêt.

Les journaux de St.-Pétersbourg ont annoncé, il n'y a pas long-temps, la mort d'un M. de Tiskiewicz, le plus grand propriétaire foncier de la Lithuanie. Il possédait 46 terres d'une immense étendue que peuplaient 20,000 familles de serfs, lui donnant un total de 60,000 paysans mâles. Il a laissé en espèces 56 millions de florins de Pologne; mais la monnaie de Pologne ne vaut pas grand chose, et tant de florins n'équivalent qu'à 16,800,000 florins. Il avait trois fils et une fille: le fils aîné a succédé à la totalité des biens paternels, mais il en a généreusement distrait un quart et l'a partagé entre ses deux frères. Quant à Mlle de Tiskiewicz, elle a épousé le prince Sapieha, elle a eu pour dot une figure angélique et deux millions d'écus.

Avant tous les troubles, les invasions, les révolutions qui ont ravagé la Péninsule, il n'y avait pas en Espagne une ville, un district où le duc de Medina-Celi n'eût quelque propriété. Le prince de Butera pouvait faire le tour de la Sicile en couchant chez lui chaque soir. La famille Esterhazy possède une grande portion de la Hongrie: on évalue à plus de 2 millions de florins le revenu du possesseur de ce majorat, mais il y a beaucoup de dettes, d'hypothèques, de séquestres; le prince actuel a contracté un emprunt de 25 millions qui se cote avantageusement à la Bourse de Vienne. En 1687, l'empereur accorda aux Esterhazy le droit de faire battre monnaie, de conférer la noblesse, etc., et ceci en considération de ce que des titres incontestables font remonter leur race au-delà du Déluge; tels sont les termes du décret impérial.

Nous trouverons dans l'antiquité, quelques exemples de fortunes bien splendides. Tout en écrivant de magnifiques traités, pleins d'onction, sur le mépris des richesses, Sénèque avait accumulé un petit avoir de 85 millions (monnaie actuelle). Un astrologue, du nom de Lentulus, s'en était tenu à 56 millions. Lorsque Tibère fut mort, il se trouva dans ses coffres une somme de 640 millions bien comptés. En moins d'un an, Caligula avait tout dépensé; il n'en restait pas un *as*, pas un *quadrans*. Les dettes de Milon allaient à 70 millions. César avait pour quarante-neuf millions de créanciers avant d'arriver à aucune fonction publique; il donna douze millions à Curion, sept millions et demi à Lucius Paulus pour les détacher du parti qui lui tenait tête; il fit cadeau à Servilia, la mère de Brutus, d'une perle de la valeur de cinq cent cinquante mille francs. La maison de Marc-Antoine fut vendue à Mesalla, pour une somme de dix millions. Un incendie détruisit la villa de Scaurus; la perte fut évaluée au delà de vingt-deux millions. Lorsque Lucullus soupait chez Lucullus, les frais d'un tel repas sans cérémonie allaient de quarante à cent mille francs, et après la mort de ce consul, le poisson qui nageait, bondissait, se jouait dans les viviers de sa maison de campagne, trouva acheteurs à 700,000 francs. Othon consacra vingt-six millions à achever la construction d'une aile d'un palais qu'avait commencé Néron. Un dîner de Caligula coûta 1,600,000 francs; un déjeuner d'Héliogabale ne monta qu'à 600,000 francs. Esope avala un perle du prix de 200,000 francs, fanfaronnade gastronomique dont Cléopâtre donna aussi l'exemple; cet Esope n'était pas, comme vous le pensez bien, le conteur malin, le joyeux fabuliste, le bossu grec dont tout le monde connaît les apologues; c'était un acteur, et alors, à Rome, un histrion gagnait en une soirée plus que ne recevaient, en trente ans, huit cents philosophes stoïciens, pythagoriciens ou péripatéticiens. Apicius, le plus célèbre des gourmets de la ville éternelle, mangea (c'est bien le mot) dix millions; il examina ensuite sa position financière, il se vit réduit à 1,950,000 fr. à peu près; il prévit qu'il allait mourir de faim; cette idée égara sa raison; il mit fin à ses jours. Crassus possédait lorsqu'il alla combattre les Parthes et mourir sous leurs coups, pour 40 millions de terres au soleil; en esclaves, en bijoux, en objets mobiliers de toute espèce, il avait encore davantage.

Toutes les richesses du monde étaient alors réunies dans un petit nombre de mains, et c'est un trait que l'on retrouve dans cette cruelle satyre étincelante de verve, d'esprit et d'implacable ironie qui nous est parvenue sous le nom de Pétrone. Vous devez vous souvenir du festin de Trimalcion, ce terrible vieillard si plein de mépris pour l'espèce humaine, qui demande qu'on lui explique ce que c'est qu'un pauvre (*quid est pauper*), qui reçoit d'un de ses intendans dix millions de sesterces dont il est impossible de trouver l'emploi, et qui veut que l'on grave sur son tombeau le portrait de sa petite chienne.

Si quelques-uns de ces Romains de l'époque impériale pouvaient sortir du tombeau, s'ils se trouvaient transportés parmi nous, quel serait leur étonnement, et que nous leur ferions pitié! Ils verraient nos élégans tirer orgueil et vanité d'une paire de gants de couleur claire qui coûte bien trois francs; la plupart de nos lions, pour tout capital, ont leur crinière; le grand livre de la nature est aussi fermé pour eux que celui de la dette publique; c'est à grande peine qu'ils réussissent à devoir à un bottier ou à un tailleur un mémoire de deux ou trois chiffres, et s'ils souscrivent misérable lettre de change, le premier usurier venu les met Dîner à cent francs par tête, c'est le *nec plus ultra* de la magn Il y a loin de là aux festins de Lucullus, aux dettes de Milon.

Le Romain voudrait assister à nos jeux du cirque; je me so dirait-il, des courses de chevaux, au nombre de cent par jour, Domitien; mon père a vu l'empereur Néron conduire un ch de dix coursiers, tomber, arriver le dernier et toutefois obtenir le ne. Claude faisait courir des chameaux contre des chevaux. promena dans un carosse que traînaient deux hippopotames. H avait des attelages de cerfs, de lions, de tigres, d'éléphans; il une course de chariots conduits par des cochers qui devaient êt naires tout au moins. Commode menait à grandes guides (*four* selon une énergique expression anglaise, quatre ou bout du sangliers, des ours, des bisons. Je ne parle pas des gladiateu devez avoir bien mieux que les *dimachères* qui se servent des que les *rétiaires* habiles à jeter un filet sur leur antagoniste et d'un coup de trident; que les *tuqueatores* qui, munis d'u nœud-coulant, étranglent leur adversaire avec une inconcevable rité. Trajan a donné des jeux qui ont duré 123 jours; dix m teurs y parurent, y moururent; cela nous amusa un instant. combattre seize cents hommes à la fois. Maintes fois, le Circ a été converti en une petite mer, et des galères, de vraies gal rangs de rames, s'y sont heurtées. Un autre jour, on y vit trent codilles. Titus fit tuer 9,000 bêtes en un seul jour. Héliogab cent cinquante-et-un tigres dans une seule soirée. Marc-Aur que cent lions parussent à la fois. Probus jeta pêle-mêle sur l'a autruches, mille cerfs et mille sangliers. Rome a assisté à d grues contre des grues, de veaux-marins contre des ours. Un lâcha un jour dans le cirque dix mille rats et mille bêtes. Un construire une baleine de bois dont les flancs renfermaient panthères. Un troisième nous convia à voir des serpens de coudées. Rien de plus fréquent que pareilles fêtes; elles i l'arène du sang de quelques milliers d'animaux ou de quelq d'esclaves, peu importe.

Lorsque le Romain, passablement bavard, comme vous arrivé au bout de sa harangue, on le conduirait à l'Opéra ou théâtre; au lieu du soleil de l'Ausonie, il aurait notre triste lieu de ses immenses galeries, de ses gradins où se placent quante mille spectateurs, de ses gigantesques colonnes de serait emboîté dans une loge incommode, au milieu d'un e de carton, de toile et de briques feudues, le tout enjolivé bouilli. Il entendrait de la musique presque toujours fo assisterait à des tragédies qui le feraient rire, à des comédi raient pleurer. Il se sauverait sans vouloir entendre dan glapir jusqu'au bout, des vers que Bavius et Mœvius n'a voulu signer. Habitué aux *villas* de la Campanie, aux aux campagnes de Tibur, il serait pétrifié en voyant ce que mo des maisons de campagne, si petites, si incommodes, entou rets, d'affreuses bicoques et d'établissemens industriels l'air et qui souillent l'eau.....

Extérieur.

AMERIQUE.

Voici un extrait de plusieurs lettres de Buénos-Ayres et de Montévidéo des 19, 18 et 21 janvier dernier.

Tout a changé d'aspect depuis la victoire remportée par le général Paz sur Echague, gouverneur de la province d'Entre-Rios pour Rosas. Echague, en se mettant à Buénos-Ayres, a été remplacé, comme gouverneur d'entre-Rios, par Urguieja. Cette province est à la veille d'être tout-à-fait perdue pour Rosas, qui est vivement attaqué par Lopez, gouverneur de Santa-Fé.

Les derniers journaux contiennent le Message de Rosas, qui n'est qu'un tissu d'impostures pour tromper l'étranger.

A Buénos-Ayres la Mashorca s'est encore déchaînée, ce qui est, comme toujours, un signe certain de la mauvaise position de Rosas. A l'instant où l'on écrivait, trente personnes venaient, par les ordres du dictateur, d'être fusillées. On fait une levée générale, et tous ceux qui peuvent porter les armes, vont être forcés de partir.

L'insurrection des provinces qui environnent Buénos-Ayres, a rendu la misère grande dans cette capitale; tout y est hors de prix. Le foin, et même toute nourriture pour bestiaux ou chevaux, manque totalement.

Une lettre de Montévidéo annonce que le ministre anglais Mandeville, qui était retourné à Buénos-Ayres, après la signature de son traité avec le gouvernement oriental pour l'abolition de la traite des noirs, était revenu à Montévidéo depuis la veille. On soupçonnait, à cette occasion, quelque intrigue britannique pour sauver Rosas encore une fois du péril dont il est menacé.

CHINE.

Le *Journal des Débats* contient sur la guerre que les Chinois soutiennent depuis deux ans contre l'Angleterre un article dont voici un extrait:

Les Chinois ne veulent toujours entendre à aucune proposition de paix. Les Mandarins de Hang-Chou-Fou ont mis en prison le messager que leur envoyait le plénipotentiaire anglais avec une copie de la lettre adressée au gouvernement impérial par lord Palmerston, en sa qualité de ministre des affaires étrangères. En même temps les préparatifs de guerre se continuent avec activité sur toutes les côtes de l'Empire, ils se continuent même à Canton, malgré la teneur expresse de la capitulation signée en mai dernier; et si ce que nous racontent à ce sujet les correspondances de Macao est exact, il serait bien possible que la guerre traînât en longueur pendant bien plus de temps encore que les Anglais ne semblent se l'imaginer.

Jusqu'ici la facilité merveilleuse des victoires qu'ils ont remportées s'explique assez naturellement par l'immense supériorité de leur armement. Dans toutes les actions qu'ils ont encore livrées, excepté une seule, ils commençaient toujours le combat sur leurs bâtimens de guerre, dont les épaisses murailles les mettaient parfaitement à couvert contre l'impuissante artillerie des Chinois, tandis qu'avec leurs canons de trente et de quatre-vingts ils détruisaient à loisir les misérables fortifications de leurs ennemis. Ensuite ce n'était plus qu'un jeu pour eux de débarquer et d'accoster la déronte. Depuis 2 ans, toutefois que dure cette guerre, les Chinois ont fait comme artilleurs des progrès remarquables. En 1839, le commissaire Lin promettait des sommes énormes à quiconque lui donnerait un canon de 30; car il paraît qu'alors on n'en aurait peut-être pas trouvé un seul dans toute la Chine; aujourd'hui les Anglais en trouvent partout, même de calibres supérieurs, et ils ont beau en détruire ou en prendre, ce gouvernement, qu'on nous disait si dépourvu de ressources, répare ses pertes avec une facilité extraordinaire. S'il en faut croire les correspondances qui nous parviennent aujourd'hui, il n'y aurait pas moins de 400 pièces de canon en batterie sur les fortifications que les Chinois ont élevées dans le voisinage de Canton depuis le mois de mai dernier.

Il en est de même pour les armes portatives. Que peut faire un malheureux Chinois embarrassé d'un grand arc de six pieds, d'un lourd carquois, d'un inutile bouclier, souvent d'un héritage traditionnel des temps antiques, et n'ayant pour véritable qu'un lourd fusil à mèche; que peut-il faire contre mousquets à baïonnette et à détente des soldats européens? Sur ce point aussi les Chinois essaient maintenant de se mettre au niveau de leurs adversaires. Le gouvernement de Canton possède, dit-on, aujourd'hui quinze ou vingt mille fusils de fabrique européenne, qui serviront sans doute de modèles à cette industrie chinoise dont on connaît les merveilleux talens d'imitation. Quant à la source d'où proviennent ces armes européennes, nous croyons facilement, comme le disent les correspondances, que pour la plus grande partie elles n'ont pas été importées directement à Canton ou à Macao par des négocians européens; il semble plus probable que le gouvernement chinois les fait lui-même acheter dans l'Inde, à Singapore, à Batavia, à Manille, etc., où sont établies de très nombreuses colonies de ses sujets qui lui auront naturellement servi d'intermédiaires. On prétend aussi qu'il a fait repêcher les canons de la frégate française *la Magicienne*, perdue l'année dernière sur le banc de Lavân, près de Manille, et que les pièces de ce bâtiment sont aujourd'hui sur les remparts de Canton.

Il en est de même encore pour ce qui regarde l'art de la fortification. Les officiers anglais qui ont visité les travaux faits récemment autour de Canton attestent, qu'ils sont infiniment supérieurs à tous ceux que les Chinois avaient faits jusque-là du même genre. Au lieu de ces murailles de granit, dont les boulets sont si dangereux pour leurs défenseurs, ce sont, comme en Europe, des remparts en terre, dans lesquels le boulet s'enfonce; au lieu de ces longs murs bien alignés qui ne présentent qu'une ligne de feu à l'ennemi, ce sont des ouvrages à angles saillans et rentrans, qui permettent de réunir une grande masse de feux croisés sur le même point. Aussi le bruit s'est-il répandu que ces travaux avaient été exécutés sous la direction d'officiers européens.

PERSE.

On lit dans la *Gazette Universelle* d'Augsbourg du 7 avril:

«Des nouvelles de Moscou, qui nous arrivent par Berlin, annoncent qu'une armée persane de 50,000 hommes a été mise en mouvement contre Hérat. Le Shah, ajoute-t-on, s'est laissé détourner de son projet, ni par les représentations de la Cour britannique, ni même par la menace que l'Angleterre regarderait cette expédition comme une déclaration de guerre. Un soulèvement dans l'Afghanistan, de même que ce mouvement sont attribués, à tort ou à raison, à la prépondérante influence d'une puissance du Nord, de sorte qu'il est même question de 2 millions de roubles argent, que le Shah aurait reçus pour entreprendre cette expédition, à titre de subside. Tout cela a besoin de confirmation.

TURQUIE.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie des lettres de Constantinople, à la date du 16 mars. Nous en extrayons ce qui suit:

«Ce qui semble surtout empêcher les affaires de Syrie d'arriver à une solution, c'est que les représentans des grandes puissances n'agissent plus avec la même unanimité que dans les conjonctures antérieures. M. de Titoff surtout semble ne vouloir qu'avec une réserve extrême et ne faire dans cette circonstance que ce dont il lui est absolument impossible de se dispenser.

»Relativement aux affaires du Liban, on dit qu'il est exact que le Divan a décidé le rappel d'Omer-Pacha, mais que de son autorité privée le Grand-Visir aurait changé ce rappel en un rappel conditionnel, pour le cas seulement, où le Séraskier de Syrie, après enquête sévère, trouverait qu'Omer Pacha a commis des fautes qui ont pu compromettre l'ordre de la Montagne.

»La France prendrait toujours dans cette question une position de plus en plus isolée, et chercherait à poursuivre des intérêts personnels en Syrie. M. de Bourqueney cherche aussi, d'une manière surprenante, à disposer en faveur de la France,

catholique, et par son entremise les Maronites. L'archevêque de Constantinople, l'évêque de Smyrne et le vicaire-général des Maronites ont de fréquens entretiens avec lui dans son palais et ont été plusieurs fois invités à sa table.

Le rédacteur du *Moniteur-Ottoman* M. Rouet, ancien secrétaire particulier de Reschid-Pacha est revenu tout-à-coup de Smyrne à Constantinople. On dit qu'il y a été envoyé par Reschid pour repousser les accusations que Barachin a élevées contre le roi.

Les dispositions de la Porte à l'égard de l'Angleterre se sont sensiblement gâtées depuis quelque temps, et l'ambassadeur britannique actuel n'est plus le moins du monde ce qu'était antérieurement lord Ponsonby.

M. Maurokordatos n'a pas pu encore obtenir d'audience du Sultan pour lui présenter ses lettres de créance. Le Grand-Visir a dit que ces lettres fussent présentées à lui-même, en disant que l'audience auprès du Padischah n'était nullement nécessaire pour que M. Maurokordatos pût entrer en fonctions, et que cette audience serait accordée lorsque les questions d'indemnité et le traité de commerce seront terminées. M. Maurokordatos s'était d'autant plus blessé par la déclaration d'Izzet-Méhémet que jusqu'à présent cette première audience a toujours été accordée non seulement à tous les représentans des puissances étrangères mais aussi à tous les représentans de la Grèce nommés près lui. Tous les ambassadeurs, même ceux d'Autriche et de Prusse ont pris le parti de M. Maurokordatos sans que pour cela le Grand-Visir ait voulu se rendre. Cependant, le représentant de la Grèce s'abstient de toute déclaration écrite sur ce malheureux différend qui pourrait bien s'aplanir bientôt. »

RUSSIE.

On écrit de St.-Pétersbourg, le 12 mars, au *Statstidning* (journal officiel) de Stockholm :

« On a découvert l'auteur des lettres anonymes répandues le premier jour de l'an dans différentes casernes de la capitale, contenant des provocations à la désobéissance envers les officiers, et remises aux sous-officiers qui les ont immédiatement remises à leurs chefs. L'auteur est un ancien militaire de bas grade, condamné pour avoir commis des fautes, faible d'esprit et qui était devenu, paraît-il, par la soif de la vengeance. Il a été transporté dans un établissement d'aliénés.

» Les nouvelles empruntées aux journaux allemands par l'*Aftonbladet* et le *Dagblad*, ajoute le *Statstidning*, d'une sanglante insurrection qui aurait éclaté à St. Pétersbourg, sont donc entièrement dénuées de fondement. »

L'envoyé de Chiva, Weiszt-Isias Bei-Nawin, est arrivé le 12 mars, à St.-Pétersbourg, par la route d'Orenbourg.

ITALIE.

On mande de Rome, le 20 mars :

« Les statistiques imprimées du budget des Etats de l'Eglise montent à la fin de presque toutes les années un déficit considérable. Le cardinal trésorier Tosti a vainement tenté plusieurs fois de cicatriser cette plaie financière. Il vient de recourir à un expédient funeste, mais qui procurera momentanément plus fonds aux caisses de l'état. Il a ordonné que les fonctionnaires, restreints à un cautionnement, ne le fourniraient plus en bons fonds, mais en numéraire qui leur produira 4 % d'intérêt. La pénurie d'argent a forcé de suspendre ou s'abandonner entièrement tous les travaux publics dont l'achèvement n'est pas une nécessité impérieuse. C'est dans ces circonstances et uniquement par ces motifs que le gouvernement est contraint de s'adjoindre pour un nouvel emprunt à la maison Rothschild.

» On a enfin découvert l'assassin du comte Palin, c'est un marchand d'antiquités à qui le défunt faisait souvent des emplettes autrefois. Son procès est déjà fait, et l'on croit qu'il sera exécuté dans la semaine prochaine. »

AUTRICHE.

On mande de Vienne, le 31 mars :

« Le gouvernement a publié aujourd'hui une circulaire relative à une nouvelle organisation du service des postes, qui sera mise en vigueur à partir du 1er août prochain. Elle contient d'importantes améliorations. Le port des lettres sera réduit pour les distances éloignées, et sera peu-à-peu réduit de plus en plus jusqu'à ce qu'il soit de 6 Kreuzer par lettre, quelle que soit la distance, tandis qu'il varie aujourd'hui de 2 à 14 Kreuzers.

» L'Infant d'Espagne Henri, fils de l'Infant François de Paule, a quitté Vienne après y avoir séjourné quatre mois, sous le nom de comte de Moratella, sans avoir été présenté à un seul membre de la famille impériale, pas même à son oncle, le prince de Salerne.

» Le prince Paul Esterhazy renonce décidément aux affaires diplomatiques; il ne se rendra plus à Londres que pour prendre congé de S. M. la reine et de la famille royale, et se fixera ensuite à Vienne. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 6 avril, porte que S. M. le roi a daigné conférer l'ordre de l'Aigle-Noir en brillans, au général d'infanterie de Grolman, commandant général du 5e corps d'armée, au général d'infanterie de Krauseneck, chef de l'état-major général de l'armée.

DANEMARCK.

On écrit de Copenhague, le 1er avril :

« Par décret du 30 mars, S. M. a daigné accorder démission, sur sa demande : au comte Othon de Moltke, ministre d'état et président de la chancellerie des duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg, et au ministre d'état privé de Stemann-Carisius, chef du département des affaires étrangères.

» M. a nommé ministres d'état privés : le conseiller privé de légations Orsted, premier député à la chancellerie royale de Danemarck et le chambellan comte Reventlow-Criminil, précédemment à la chancellerie des duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg; ce dernier a été nommé aussi chef du département royal des affaires étrangères.

» Le conseiller de conférences Dankwart, jusqu'ici secrétaire de légations, a été nommé directeur du département des affaires étrangères. »

HANOVRE.

La *Gazette de Hanovre*, du 5 avril, publie un décret royal du 31 mars, rétablissant au tribunal d'appel supérieur de Celle. Ce décret est signé par le prince royal Georges, au nom et de la part de S. M. le roi, et du ministre de la justice, baron de Stralenheim. Le décret est suivi de la déclaration que voici :

« Nous certifions par la présente qu'il a été donné en entier » lecture du décret ci-dessus à S. A. R. le prince royal, conformément aux prescriptions existantes et que ce décret a été signé » de la propre main de S. A. R.

» Hanovre, le 31 mars 1842.

Signé, » Bernard, *prince de Solms*.
» Bode, *conseiller antique*. »

C'est le premier décret qu'ait signé S.A.R. le prince royal, depuis l'absence du roi.

BADE.

On écrit de Carlsruhe, le 3 avril : Le bruit court dans cette capitale que S. A. R. la princesse Marie de Bade (fille de feu le grand'-duc Charles et de S. A. R. Mad. la grand'-duchesse Stéphanie, aujourd'hui à Nice, pour des raisons de santé), est fiancée à S. A. le duc régnant de Brunswick. La princesse Marie est née le 11 octobre 1817.

Voici l'extrait d'une lettre particulière de Francfort s/M, datée du 5 de ce mois :

« M. le baron Von Blittersdorf, ministre des affaires étrangères de Bade, se trouve depuis quelques jours dans notre ville. Quelques personnes prétendent que la présence de cet homme d'état, qui jouit d'une grande influence près du gouvernement de Bade, se rattache aux élections des membres d'une nouvelle assemblée d'Etats. D'autres pensent que sa mission a trait aux travaux de fortification de Rastadt. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en Allemagne, surtout dans les états méridionaux, on insiste de plus en plus sur la réalisation du projet qui existe depuis vingt-cinq ans de construire au sud de l'Allemagne, du côté de la France des forteresses qui puissent, le cas échéant, résister aux invasions de cette puissance. Ce vœu s'est ravivé lorsque la France, en 1840, sous le ministère Thiers, a pris une attitude si hostile et quoique les choses n'aient pas tardé à changer, on a continué à être convaincu de l'urgence de cette mesure; on l'a été d'autant plus que la France s'est décidée depuis à établir un chemin de fer entre Paris et Strasbourg qui, dans peu d'années, rendrait facile la réunion, en un seul jour, sur les frontières orientales, d'un nombreux corps d'armée venant de l'intérieur de la France. D'ailleurs, on a appris, depuis peu, que la France veut opposer aux fortifications de Rastadt pour rétablir l'équilibre, la ligne de Weissenbourg qui comprend les forteresses de Lauterbourg, de Weissenbourg et de Haguenau. Tout cela joint à la possibilité d'un changement d'administration en France, qui pourrait bien y donner quelque tour de dessin au parti qui désire la guerre, fait non-seulement une grande sensation en Allemagne, mais semble aussi éveiller la sollicitude des gouvernemens. Partout on prend des mesures pour améliorer le système de défense et notre commission militaire de la Confédération s'en occupe activement. »

ESPAGNE.

Nos correspondances de Madrid ne renferment que peu de nouvelles, à la date du 31 mars. Dans la Chambre des Députés, l'Opposition harcelle toujours le ministère, et surtout le ministre des finances. On lui a reproché dans la séance du 31 mars de ne pas pourvoir aux besoins de l'armée. Il est difficile, dans l'état où se trouvent les finances nationales, que M. Surra y Rull dispose de grandes ressources. Ces attaques se renouvelleront avec plus de force lors de la discussion du budget. A part ces débats parlementaires, la politique est sans intérêt.

ANGLETERRE.

Le *Standard*, après avoir signalé comme une conséquence fort naturelle de la tactique du parti qui est sorti du pouvoir de s'opposer aux mesures financières proposées par sir Robert Peel, s'attache à venir au-devant des objections partielles que pourraient faire à cet égard des hommes appartenant au parti conservateur, et qu'il suffira d'éclairer sur la haute portée et l'impérieuse nécessité qui militent en faveur des projets ministériels, pour les voir s'y associer franchement.

Ces hommes, dit le *Standard*, semblent perdre de vue plusieurs considérations sur lesquelles il sera utile de fixer leur attention.

1° Il y a dans les revenus du pays un déficit avéré de dix millions, et personne ne contestera, ce nous semble, l'impérieuse nécessité de le combler.

2° Les dépenses du pays vont s'accroître encore au-delà des besoins qui ont amené ce déficit.

Nous le dirons sans détour : nous voudrions pouvoir partager la confiance de ceux qui espèrent voir nous pouvoir terminer d'une manière satisfaisante les guerres de l'Afghanistan et de la Chine. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et il nous semble que rien n'est plus dangereux pour les nations comme pour les individus que de s'endormir sur des espérances aussi trompeuses. Il se pourrait que la lutte que nous avons à soutenir dans l'Asie ne se terminât pas aussi promptement qu'on se le croit; d'autres complications pourraient en surgir et faire naître des embarras bien plus considérables encore. Quelle serait alors la position que nous nous serions faite?

Nous allons le dire: Après avoir épuisé et exaspéré le peuple par de nouveaux impôts, nous serons obligés de recourir à la taxe sur le revenu, non pas à celle de 3 %, dont plus de la moitié sera remboursée par la diminution que subira le prix d'une foule d'articles de consommation, mais à une taxe de 6 ou 10 %, escortée d'une foule d'autres taxes. L'histoire des guerres que nous avons soutenues, prouve jusqu'à l'évidence tout ce qu'il y a eu d'insensé dans le système de temporisation appliqué à nos finances. Mieux préparés que nous ne l'étions à la défense (car nous n'avons jamais été les agresseurs), nous aurions pu éviter les cinq sixièmes des sacrifices que nous avons dû faire pour soutenir ces guerres. En suivant une autre marche, nous aurions pu épargner à la nation les milliers de millions qu'elle a payés depuis un siècle pour couvrir les dépenses résultant d'un système alternant de paix et de guerre. D'après ce système encore en vigueur à la première lueur de paix, notre marine désarmée, nos matelots et nos soldats sont renvoyés et les partis politiques, à qui mieux mieux, rivalisent d'ardeur pour diminuer les revenus publics. Dans cet état de faiblesse, à laquelle on a ainsi réduit le pays, les rivaux et les ennemis ne manquent jamais de se montrer et de nous provoquer à la guerre. Il faut tout est à renouveler et le pays est forcé de faire d'énormes sacrifices, pour remettre en activité ses forces éparpillées, pour se créer une marine et en former les équipages. Ce remaniement l'entraîne dans une dépense de première création, qui dépasse le chiffre auquel se serait monté le maintien en activité de service des forces de terre et de mer durant cinq ans, sans parler de la perte d'un temps précieux qui donne tant de chances de succès à nos agresseurs. En présence d'un système aussi vicieux, il appartient sans doute à tout homme d'état hardi, résolu, et aimant son pays, de saisir la première occasion qui se présente, pour apporter remède à un état de choses aussi ruineux; et cela en faisant contribuer la nation entière d'après une échelle proportionnée à la fortune privée des individus, en allégeant les charges du pays, enfin en faisant concourir tout le monde aux moyens nécessaires pour assurer la sécurité publique.

Telles ont été constamment nos vues sur cette grave matière et nous n'avons pas changé d'opinion. Nous soutenons que ce système, qui en temps de paix vise à de larges réductions, repose sur un principe vicieux et que le pays devrait autant que possible payer moins d'impôts en temps de guerre qu'en temps de paix. Nous soutenons également qu'une taxe sur le revenu est préférable à tous les autres genres d'impositions et qu'elle devrait constamment servir de base à tout bon système financier.

FRANCE

Les nouvelles de Paris, à la date du 7 avril, sont sans intérêt. La Chambre des Députés continue à discuter le projet de loi sur les crédits supplémentaires et extraordinaires. Le crédit demandé pour les réfugiés, du montant de 200,000 fr., a été adopté. Il a été demandé ensuite un crédit de 7,649,120 fr. pour les fortifications de Paris. Cette somme a été accordée.

On lit dans *la Patrie* :

« Nous avons annoncé hier qu'une dépêche parvenue au cabinet annonçait que l'Angleterre s'opposerait au port d'Alger. Le bruit de cette dépêche s'accrédite aujourd'hui et prend plus de consistance. M. Thiers sait fort bien que nos intérêts maritimes et commerciaux exigent que ce port soit établi; il sait fort bien encore l'opposition de l'Angleterre. En habile tacticien, il veut placer le gouvernement entre le vœu du pays et les menaces de l'Angleterre. Nous ne savons si c'est agir en homme d'état, mais très-certainement il est impossible de pousser plus loin la stratégie parlementaire.

Il a appris, à ses propres dépens, qu'on ne veut pas la guerre, et il pousse à la peur de la guerre au péril et risques de qui il appartiendra. Faut-il adopter le grand plan? celui qu'on rendra, peu importe; car l'Angleterre ne veut ni de l'un ni de l'autre. Qu'on fasse un port quel qu'il soit, pourvu que l'Angleterre n'en veuille pas, pourvu que les ministres soient contraints, ou de trahir le pays en déférant aux sommations de l'Angleterre, ou de se brouiller avec l'Angleterre en déférant aux vœux du pays, voilà tout ce qu'il faut, le reste n'est rien. »

— Nous lisons dans le *Siècle* :

On cite les paroles d'un ministre, qui aurait dit tout récemment :

« Nous ne jetterons pas de long-temps une pierre pour la construction du port d'Alger. » On cite d'autres paroles d'un pair de France placé fort avant dans la confiance des ministres et de la cour, lequel ne fait que répéter ce qu'il prétend avoir entendu, et qui va disant partout : « *N'avons-nous pas déjà traité d'affaires avec l'Angleterre?* »

Le *Courrier Français* résume ainsi la discussion sur le môle d'Alger. Nous appelons surtout l'attention sur la première phrase, que nous *soulignons* :

M. Thiers, qui connaît les difficultés politiques de la question, et qui affirme que c'est dans le conseil des ministres que ces difficultés ont apparu, insiste avec une patriotique énergie pour qu'elles soient promptement résolues. Le ministère seul se dérobe à l'entraînement universel, ou plutôt on ne lui permet pas d'y céder.

Quelle pitoyable comédie que celle que jouent les ministres devant la chambre! Chacun sait qu'ils ne sont pas libres d'exécuter le port d'Alger, pas plus selon le petit système, que suivant le grand. Les engagemens explicites ou implicites qu'ils ont pris à l'égard de l'Angleterre, tout le monde les connaît. Ils ne peuvent pas eux-mêmes dire un mot qui ne trahisse leur faiblesse et leur connivence avec ce gouvernement ennemi. Et cependant, ils veulent qu'on les croie préoccupés des intérêts nationaux; ils annoncent hérétiquement que la France ne prend conseil de personne, et que nous sommes maîtres chez nous. Mais quand on leur demande ce qu'ils prétendent faire, ils répondent que rien n'est arrêté.

M. Teste affirme, sans rire, que le gouvernement se décidera... quelque jour. M. Guizot, après deux années d'administration, réclame le droit de ne pas se prononcer plus promptement que M. Thiers au début de son ministère et au moment où la question venait à peine d'être soulevée; ce qui ferait, comme on voit, bien peu d'honneur à son intelligence ou à sa volonté. Les ministres du 29 octobre ont exécuté 32 mètres de jetée en 1841; peu s'en faut, cependant, que le *Journal des Débats* ne les admire d'aller aussi vite en besogne, et de ne pas s'arrêter tout à fait.

Mais il restera autre chose de ce débat que l'humiliation du ministère. La cause que l'opposition a défendue est gagnée. *Le port d'Alger se fera.* »

— Le *Commerce* déclare au contraire que le *port d'Alger ne se fera pas*, à moins que le pays ne se prononce pour maintenir son indépendance.

Nous citons ici l'opinion de ce journal :

« Nous le disons donc avec douleur, mais avec conviction : *le port d'Alger ne s'achèvera pas*, si la chambre, si le pays, par la plus énergique et la plus unanime pétition, ne forcent le gouvernement à agir en intéressant la responsabilité. Le ministère a promis de revoir la question et de présenter son avis pour le moment du vote du budget sur l'Algérie. Divers membres ont insisté pour obtenir de lui la communication des pièces et des plans à la commission du budget. Il ne faut pas un seul jour perdre de vue cette affaire si décisive pour l'avenir de toute l'Afrique française. La construction de ce port n'est plus seulement une question d'intérêt matériel, mais de dignité et d'indépendance pour le pays. »

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 7 avril:

M. Van Hoogten, premier président près la cour d'appel de Bruxelles et décoré de l'ordre de Léopold, est décédé aujourd'hui à 11 heures du matin, à l'âge de 84 ans, à la suite d'une longue maladie et après avoir reçu les sacremens de l'Église.

— On lit dans le *Journal de Bruxelles*:

Nous croyons devoir reproduire le texte de l'arrêté royal qui confère le grand-cordon de l'ordre de Léopold à S. Em. le cardinal-archevêque de Malines. Si le *Moniteur* avait eu soin de publier le texte même de l'arrêté, sans en donner une analyse incomplète, il aurait empêché les observations de certains journaux qu'aveugle l'esprit d'opposition.

Voulant donner à M. le cardinal Engelbert Sterckx, archevêque de Malines, un nouveau témoignage de notre haute satisfaction et de notre estime particulière pour les vertus qui le distinguent et les preuves de dévouement qu'il nous a données;

Sur la proposition de nos ministres de la justice et de l'intérieur;

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1er. M. le cardinal Engelbert Sterckx, archevêque de Malines, est promu au grade de grand-cordon de l'ordre de Léopold; il portera la décoration civile.

2. Il prendra rang dans l'ordre, en cette qualité, à dater du jour de la présente nomination.

3. Notre ministre des affaires étrangères, ayant l'administration de l'ordre de Léopold, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

— On écrit d'Alost, le 7, à 7 heures du matin:

La nuit a été parfaitement tranquille. La plupart des troupes ont veillé avec les armes chargées. Les deux compagnies de voltigeurs venues de Bruxelles et les fantassins du 2e chasseurs, des 4e et 8e régimens de ligne venus de Gand restent provisoirement en garnison à Alost.

Par mesure de précaution, on a fait suspendre les travaux de terrassement qui s'effectuent contre la prison.

Le prisonnier qui a reçu la balle dans la tête est très-mal; l'aumônier de la prison lui a administré hier au soir les sacremens.

Salle Diligentiâ.

Samedi le 9 Avril 1842, à 7 heures du soir.

SECOND ET DERNIER CONCERT,

donné par

M. le chevalier Ole-Bull.

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture à grand Orchestre.
2. Morceau de chant, chanté par Mlle Ambrogi.
3. *Cantabile doloroso e Rondo grocoso* pour Violon avec accompagnement de grand Orchestre, composés et exécutés par Mr. Ole-Bull.

SECONDE PARTIE.

1. Ouverture à grand Orchestre.
2. *Norges Fjelde*, *Capriccio* pour Violon, avec accompagnement d'Orchestre, composé et exécuté par Mr. Ole-Bull.
3. Morceau de chant, chanté par Mlle Ambrogi.
4. *Fantasia sopra un tema di Bellini* pour Violon, composé et exécuté par Mr. Ole-Bull.

L'orchestre sera dirigé par M. Moulins, chef d'orchestre du Théâtre-Royal Français.

On peut se procurer des Billets d'entrée au prix de 3 fl., chez MM. Weygand et Beuster, Mds. de Musique, rue dite *Nieuwstraat*, nº 169, et à la Salle *Diligentiâ*, où l'on peut faire retenir des places.

ANNONCES.

M. DURLACHER de Londres,

Chirurgien Chiropodiste de la Famille Royale.

A l'honneur de prévenir le public de cette Résidence et des environs qu'on peut le consulter tous les jours, de 10 à 4 heures, à son domicile *Korte Pooten*, chez M. *Procron*, excepté les lundi et mardi qu'il se trouve à Rotterdam à l'hôtel du *Duc de Wellington*, chez M. T. Heering, pour l'extirpation totale des CORS, DURILLONS, ONGLES croissant dans la chair et toutes les excroissances des pieds, sans danger de blesser et sans causer de la douleur, de sorte que le patient pourra immédiatement chausser des bottes ou souliers neufs. Il a les meilleurs certificats délivrés par de hauts personnages, qu'il a traités et par des membres de la Faculté de Londres; ceux mentionnés ci-dessous et d'autres se trouvent chez lui à l'inspection de chacun. Il ne restera ici que peu de temps; il prie donc le public de s'adresser à lui le plus tôt possible.

CERTIFICATS.

Sir ASTLEY COOPER exprime sa satisfaction à M. DURLACHER, de sa manière d'opérer, et certifie volontiers que sa méthode pour l'extirpation des Cors aux pieds est parfaite, puisqu'elle se fait sans l'opération douloureuse d'un instrument tranchant, et que lui-même a éprouvé une guerison totale par cette methode. LONDRES 1839.

Certificats de l'honorable comte Grey, de l'honorable comte de Lansdale, de l'honorable sir R. Peel, baronet, membre du Parlement et ministre, de l'honorable duchesse de Northumberland, de sir J. Graham, baronet et membre du Parlement, du comte Stanhope, de l'évêque de Carlisle, de l'évêque de Lincoln, de l'archevêque de York, du général-major Grey, etc., etc.

M. Durlacher, pendant le séjour qu'il a fait à Amsterdam, a reçu de diverses personnes distinguées des certificats très-honorables, et qui témoignent de l'excellence de sa methode.

NB. M. Durlacher se rendra au domicile des personnes qui voudront bien le faire demander. 4511

VENTE PUBLIQUE
de Fleurs, de Plantes et d'Arbustes.

Mercredi et jeudi, 13 et 14 avril 1842, à onze heures du matin, au local du sieur MOOYMAN, à la *Toison d'Or*, rue dite *Raamstraat*, à La Haye.

L. VERSCHAFFELDT, Fleuriste à Gand, fera vendre publiquement au lieu et à l'heure susmentionnés une très-belle collection de *Camélia* en fleurs parmi lesquels il y en a de 3 à 8 pieds de hauteur; 60 différentes sortes de nouveaux *Camélias*, *Rhododendrons-Arboreum* et autres; une collection d'*Azalia*, d'Indica et autres, de grands *Magnolia*, de rosiers de différentes sortes, d'orangers en fleurs, de *Dahlia*, *Pensées*, etc. En outre, des *Poiriers* et des *Pommiers* de la fine espèce. On pourra examiner tout ce qui sera exposé en vente, le mardi, 12 avril, au local susmentionné et aux heures ordinaires. 4514

Magasin de Coutellerie anglaise,

A PRIX FIXE.

B. DOWNEND, Fabricant d'Angleterre, a ouvert un nouveau Magasin de Coutellerie anglaise consistant en: Couteaux de Table, Canifs, Ciseaux, Rasoirs, etc., etc.; il s'y trouvent aussi des Services à Thé et Café, des Cabarets, etc., en Metal Britannique connu pour conserver toujours sa couleur et sa beauté; des Cuillers et Fourchettes, Porte-Crayons, Cuillers à Thé, à Liqueur, etc., en Argent britannique, des Mouchettes et Porte-Mouchettes, Tire-Bouchons, Ciseaux à tailler les fleurs et les arbres, des Cliso-Pompes; Marteaux pour les Messieurs, Aiguilles anglaises à coudre et à broder; Dés, Plumes d'Acier de la meilleure qualité à 1 fl. et 1 fl. 50 c. la boîte de 144 pièces, aussi par douzaine et par carte; des Machines pour aiguiser les couteaux de table, et beaucoup d'autres articles sortant de la Fabrique anglaise; Pots à nettoyer les articles de composition ou l'argenterie, à 40 cts. le pot.

Il recommande ses nouveaux Rasoirs en acier fin à 1 fl. 50 c. la pièce, garantis comme étant tout ce que l'on peut désirer en fait de Rasoirs; Cuirs de Rasoirs à tout prix.

Il répasse et aiguise les Rasoirs, Couteaux, etc., à juste prix, et se recommande à la bienveillance du public.

Le Magasin est placé rue dite *Eerste Wagenstraat*, Nº 62 à La Haye.

L'épouse Downend,

Fille de MOONENS PHILIPPART, a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir de Paris les *Nouvelles Modes*, consistant en un grand assortiment de *Pélerines*, et *Cols brodes*, *forme Cardinal* avec et sans entre-deux en Valenciene; *Guimpes*, *Schals*, *Modesties*, *Bonnets* de mousseline brodés, *Mouchoirs* de Batiste de France brodés, de différens prix, un grand assortiment de *Manchettes* brodées et en dentelles, en d'autres. Nouveautés dont le detail serait trop long.

Elle se recommande à la bienveillance des Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 4413.

VÉSICATOIRES CAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES.

Seul approuvé par les membres de l'Académie de Médecine pour panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore (Compresses spongieuses préferables au linge).

Dépôts: La Haye, MM. Mouton et fils; Amsterdam, H. K. Smit; Alkmaar, A. Peeters; Bois-le-Duc, J. Straatman; Bréda, Goorberg; Groningue, P. H. N. van Wermeskerken; Middelbourg, Blaecke de Ligny; Leide, O. A. van Tricht; Dordrecht, van Wageningen; Tiel, J. M. van Olst; Tilbourg, H. Martens; Utrecht, A. P. Milius; Vlaardingue, P. K. Drossaert; Zierikzee, J. H. Ochtmans; Helder (Nieuwe Diep) J. Hoogland Pf.; Gorcum, P. J. B. Schultze; Arnhem, F. Romeyn; Nymegue, J. H. Coenen; Deventer, L. G. Smeenk.

Société des Bateaux à Vapeur
entre Amsterdam et la Frise.

Départs: d'Amsterdam, mardi, jeudi et samedi, d'Harlingue, mercredi, vendredi et dimanche, le matin à 8 heures. 4480.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

H. E. SUSS, Dentiste de S. A. R. Madame la Princesse Frédéric des Pays-Bas, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de transferer son domicile de la rue dite *Spuistraat*, au *Buitenhof* nº 94, vis-à-vis le Corps-de-Garde. 4493.

Librairie des HERITIERS DOORMAN *à La Haye.*

Lange Pooten, K. nº 165, *près du* Kapelsbrug.

La duchesse de Mazarin, par Alexandre de Lavergne, 2 vol. *f* 2.50.
Jehanne la pucelle (1429—1431), par Alexandre Dumas. 1.25.
Les frères de la côte, par Emanuel Gonzales, 2 vol. 2.20.
Histoire de Marie-Louise d'Orléans, par Sophie Gay, tome 1er. 1.25.
Les ilots de Martin-Vaz, par Edouard Corbiere, 2 vol. 2.75.
Ce monsieur, par Paul de Kock, 4 vol. 2.50.
La goutte d'eau, par Emile Souvestre, 2 vol. 2.75.
Le Rhin, lettres à un ami, par Victor Hugo. 1.70.
La marquise de Parabère, par la comtesse Dash, 2 vol. 2.50.
Mémoires de deux jeunes mariés, par H. de Balzac, 2 vol. 2.20.
L'aventurier ou la barbe-bleu, par Eugène Sue, 3 vol. 3.30.
Un moine méconnu, par Léon Gozlan. 1.25.
Andalousia, la perle des Andalouses, par Lottin de Laval, 2 v. 2.75.
Deerslayer, ou le tueur de daims, par Fenimore Cooper, 3 vol. 4.15.
Laurence, par Mad. Camille Bodin, 2 vol. 2.50.
Mademoiselle de Sennerille, par le baron de Bazancourt. 1.25.
Horace, par George Sand, tome premier. 1.25.
Le procureur du roi, par Jules A. David. 1.25.
Le Bananier, par Frédéric Soulié, tome premier. 1.10.
Le docteur Herbeau, par Jules Sandeau, 2 vol. 2.50.
Le chevalier d'Harmental, par Alexandre Dumas, 3 vol. 3.30.
La jeunesse de Mirabeau, par Louise Colet. 1.25.
L'innocence d'un forçat, suivi de: *le Paratonnerre*, par Charles de Bernard. 1.40.
Léna, par H. Arnaud (Mad. Ch Reybaud). 1.10.
L'Emérillon, épisode du siége de Paris, par Elie Berthet. 1.25.
Emerance, par Mad. Ancelot, 2 vol. 2.50.
La plus heureuse femme du monde, par Charlotte de Sor. — *La famille du marchand*, par Emile Pages. 1.40.
Mémoires du comte Belliard, lieutenant-général, pair de France, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre, par Vinet, 3 vol. 4.20.
Histoire de Jérusalem, tableau religieux et philosophique comprenant l'entrée des Hébreux dans le pays de Chanaan, leurs destinées monarchiques, leur génie, leur caractère; Jésus Christ; l'établissement et les premiers siècles du Christianisme, les pélérinages, le royaume français fondé par les croisades; la domination musulmane jusqu'à nos jours, par Ponjoulat, 3 vol. 4.20.
Les cent jours, par Capefigue, 3 vol. 4.50.
La fille d'honneur, par Madame de Bacor, 2 vol. 2.90.

De l'éducation morale de la jeunesse à l'aide des [illegible] primaires, par Barrau. 1.25.
Résumé de l'histoire moderne, par Altmeyer. 1.25.
Histoire de Belgique, par Théodore Juste; illustrée par [illegible] artistes Belges; un magnifique volume, grand in-8°. 12.00.
Vocabulaire des enfans, dictionnaire pittoresque, illustré [illegible] grand nombre de petits dessins. à 25
L'Europe pendant le consulat et l'empire de Napoléon, par [illegible] gue, 3 vol. grand in-8°, imprimés à deux colonnes.
Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin, par M. A. Bazin, 2 vol. 7.00.
Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis 1814 jusqu'en 1840, par [illegible] de Gerlache, 3 vol.; seconde édition. 8.50.
Concordance entre les Codes civils étrangers et le Code civil, par Antoine de Saint-Joseph. 5.00.
Revue de Paris, 12 numéros par an. 8.50.
» *des Revues*, 12 numéros par an. 12.00.
» *Britannique*, 12 numéros par an. 9.00.
» *des Deux Mondes*, 24 numéros par an. 12.00.
La Mode, gazette des salons, 52 numéros par an, accompagnés de gravures de mode et de broderies. 13.50.
Mœurs, usages et costumes de tous les peuples du monde, d'après les documens authentiques et les voyages les plus récens, par N. Dalty; ce magnifique ouvrage unique dans son genre formera [illegible] livraisons, grand in-8°, au prix de 21 cents chacune, et sera [illegible] pagne de 200 gravures superieurement coloriées; les douze premières livraisons sont en vente.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 8 AVRIL.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 7 avril.	Cours du 8 avril. Fluctuations.	
Dette active	5	101 9/16	de 101 5/16	à 101 11/16
dº dº	2½	—	» 52 1/4	» —
dº différée		—	» —	» —
Billets de chance		—	» —	»
Syndicat	4	93 3/8	» 93 1/4	» —
dº	3	—	» 77 3/16	» 77 1/4
Société de Commerce	4	—	156 3/8	» —
dº nouvelle	4	—	» —	» —
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —
dº des Indes	5	—	» 99 1/2	» —
RUSSIE				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	» 105 3/4	» 105 7/8
dº dº 1828 & 1829	5		» 105 3/4	» —
Insc. au G. L.	6		» 69	» —
Certific. au dº	6	—	» 70 3/4	» —
dº à Hambourg	5	—	» —	» —
dº à Londres 1822	5	—	» —	» —
dº inscript. 1831/33	5	—	» —	» —
Emprunt de 1840	4	—	» 89 1/2	» —
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	» —	» —
Act. Lot. de 50 Rix	f	—	» —	» —
ESPAGNE.				
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» —	» —
dº à Londres	3	—	» —	» —
Passive	5	—	»	» —
Dette différée à Paris		—	» —	» —
Deffered		—	» —	» —
Ardouin	5	21 1/8	» 21 1/4	» 21 5/16
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» —	» —
dº métalliques	5	—	» 106 3/4	» —
dº dº	2½	—	» —	» —
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —
dº à Naples	5	—	» —	» —
dº à Londres	5	—	» —	» —
DANEMARCK.				
Obl. à Londres	3	—	» —	» —
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» —	» —
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	» —
POLOGNE. Act. 1835	f	—	» —	»
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» 69 1/4	» 69 1/4
MEXIQUE. dº dº	5	—	» —	» —
COLOMBIE. emp. 1824.	6	—	» —	» —
PEROU. dº dº	6	—	» —	» —
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres.	3	—	» —	» —

BOURSE D'ANVERS DU 8 AVRIL.

	Int.	
Métalliques	5	111
Naples	5	—
Ardouin	5	21 1/4
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	5 3/4
Lots de Hesse		25 1/4

Cours après la Bourse (2 3/4 heures):

Ardouin 21 1/4.

BOURSE DE VIENNE DU 1er AVRIL.

Métalliques, 5 %	107 1/2	Lots de 1834	
Dito, 4 %	100 1/16	Actions de la Banque	
Dito 3 %	—		

BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL.

	Cours du 6 avril.	Cours du 7 Fluctuations		
FRANCE.				
Cinq pour cent.	118 00	de 117 95	à 118 00	
Trois pour cent.	80 60	» 80 00	» —	
ESPAGNE.				
Emprunt Ardouin.	25 7/8	» 25 3/4	» —	
Anc. différée s. int.	—	» —	» —	
Nouv. diff. d.	—	» —	» —	
Passive.	—	» 5 1/4	» —	
NAPLES.				
Certificats Falconet.	—	» 107 30	» 107 50	
PAYS-BAS.				
2 1/2 pour cent	—	» —	» —	
BELGIQUE.				
Dette active	5 —	» 103	» —	
Dito	8 —	» —	» —	
Banque belge	—	» 795 00	» —	
ÉTATS-UNIS.				
Obl. de la Banque.	—	» —	» —	
Ech. oct. 1841 et oct 1842.	—	» —	» —	
(Jouiss. du 15 oct. 1840.				
Ville de New-York, j. janvier 1841.	5 —	» —	» —	
État de New-York, j. octobre 1840.	5 —	» —	» —	
État d'Ohio, j. avr. 1841.	6 —	» —	» —	

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes [illegible] s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., Nº 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vient, directeur [illegible] des *Frères St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), nº 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.